

ACCORD SUR LA PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL
(Ref n° DPA 20260422), Applicable à compter du 22/04/2026

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIV

Le présent Accord sur les traitements de données à caractère personnel et ses annexes (ci-après l' « Accord ») complètent les stipulations des Conditions générales de ventes ainsi que du devis (ensemble le « Contrat ») applicables entre High Connexion et le Client (tel que mentionné sur l'ordre de participation, agissant en son nom et pour son compte ou par l'intermédiaire d'un mandataire au nom et pour le compte du Client) en ce qui concerne les opérations de traitement de données à caractère personnel effectuées en exécution du Contrat. Dans ce cadre, les Parties acceptent que le présent « Contrat de traitement de données à caractère personnel » (ci-après l' « Accord ») détermine les conditions dans lesquelles les Parties peuvent traiter les données personnelles.

CECI AYANT ETE PREALABLEMENT EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIV

1. DEFINITIONS

Pour les besoins des présentes et nonobstant toutes autres définitions prévues dans l'Accord, les termes suivants auront le sens qui est donné ci-dessous :

Accord	Désigne le présent Accord sur la Protection des Données complété par les <u>Annexes</u> sur les modalités de traitement des données à caractère personnel.
Activités	Désigne les activités de marketing et de paiement exercées par HIGH CONNEXION, telles que définies dans les CGV.
Autorité de régulation	Désigne toute autorité compétente en matière de protection des Données personnelles.
Contrat	Désigne l'ensemble contractuel au terme duquel le Client missionne HIGH CONNEXION pour réaliser les prestations de service. En l'absence d'un contrat de prestations de services spécifique, ce sont les CGV ainsi que l'ordre de participation de High Connexion qui s'appliquent.
Destinataire autorisé	Désigne un administrateur, un employé ou un Sous-traitant d'une des Parties qui a un besoin légitime d'accéder aux Données personnelles dans le cadre de l'exécution de l'Accord.
Données traitées dans le cadre du présent Accord	Désigne tous types d'informations et/ou données auxquelles les Parties ont accès dans le cadre des relations contractuelles, quel que soit le format ou le support, que ce soit des Données personnelles ou non (ex : données financières, données clients, données stratégiques, techniques, professionnelles, administratives, commerciales, juridiques, comptables, etc.).
Données personnelles	Désigne toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée comme telle, soit directement soit indirectement par regroupement d'informations, par référence à un numéro d'identification ou à des éléments qui lui sont propres : nom, adresse, numéro de téléphone, adresse IP, adresse email, numéro d'immatriculation d'un véhicule, matricule professionnel, identifiant/login, mot de passe, données de connexion, etc.
Finalité autorisée	Désigne l'objet du Traitement de Données personnelles mis en œuvre par le sous-traitant, conformément aux Annexes.
Instructions	Désigne l'ensemble des instructions écrites par le Responsable de Traitement à destination du Sous-traitant. Ces instructions répondent à un formalisme strict et ne sauraient être considérées comme telles que dans la mesure où elles sont formulées par écrit dans l'Accord, dans un courrier électronique ou papier émanant d'une personne dûment habilitée. Les instructions sont accompagnées de toute documentation nécessaire aux fins de leur bonne exécution et figurent dans les Annexes. Ces annexes doivent être complétées par le Client par tout moyen écrit.
Pays tiers	Désigne tout Etat non membre de l'Union européenne. Cette terminologie regroupe

	également toute organisation internationale comportant des pays non-membres de l'Union européenne.
Personne concernée	Désigne toute personne physique dont les Données personnelles font l'objet d'un Traitement.
Mesures de sécurité	Désigne les mesures physiques, techniques et organisationnelles des Parties et mises à jour régulièrement.
Réglementation sur la protection des données	Désigne la réglementation en vigueur applicable au Traitement de Données personnelles et, en particulier : <ul style="list-style-type: none"> (i) le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable depuis le 25 mai 2018 dit « Règlement Général sur la Protection des Données » (ci-après « RGPD ») ; (ii) la loi « Informatique et Libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ; (iii) toute législation entrant en vigueur et susceptible d'affecter les Traitements visés par l'Accord ; (iv) tout guide de bonnes pratiques publié par les Autorités de régulation compétentes ou le Comité Européen sur la Protection des Données.
Responsable de Traitement	Désigne, selon les Traitements, le Client ou High Connexion en tant que personne morale déterminant seul ou conjointement les moyens et les finalités du Traitement mis en œuvre dans le cadre de l'exécution du Contrat.
Services	Désigne les prestations de services assurées par High Connexion dans le cadre du Contrat.
Sous-traitant	Désigne, selon les Traitements, High Connexion ou le Client en tant que personne morale effectuant des opérations de Traitement de Données personnelles pour le compte et selon l'autre Partie. Le(s) sous-traitant(s) qui effectue(nt) des Traitements de Données personnelles en suivant strictement les Instructions délivrées par le Responsable de Traitement est(sont) qualifié(s) de « Sous-traitant(s) ultérieur(s) ».
Traitement	Désigne toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des Données personnelles ou des ensembles de Données personnelles, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.
Violation de Données personnelles	Désigne une faille de sécurité qui entraîne accidentellement ou illicitement l'accès à ou la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de Données personnelles transmises, stockées ou traitées.

2. DUREE ET HIERARCHISATION CONTRACTUELLE

L'Accord entre en vigueur à compter de l'acceptation du devis pour la durée nécessaire aux Traitements convenus entre les Parties. Les stipulations de l'Accord qui par nature ont vocation à perdurer au-delà du terme du Contrat demeurent applicables et conservent leur plein effet. En cas de contradiction entre les dispositions relatives aux Données personnelles dans le Contrat et celle de l'Accord, les Parties conviennent expressément que l'Accord prévaut sur le Contrat. En cas de contradiction entre les termes du contrat-même de l'Accord et les termes des Annexes, les termes des Annexes prévalent.

3. CONFORMITE A LA REGLEMENTATION SUR LA PROTECTION DES DONNEES

Chacune des Parties s'engage à respecter la Réglementation sur la protection des données.

4. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES PAR HIGH CONNEXION EN QUALITE DE RESPONSABLE DE TRAITEMENT

4.1 Gestion du Contrat et de la relation commerciale

Dans le cadre de la gestion administrative et contractuelle de la relation commerciale avec le Client, High Connexion procède au traitement de Données personnelles d'identification des représentants, employés et/ou mandataires du Client. Les Données personnelles collectées concernent les coordonnées professionnelles, dont notamment, nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone. Ces Données personnelles sont obligatoires pour la conclusion du Contrat.

Conformément à la politique de confidentialité et des cookies sur les plateformes de High Connexion, les Personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité et de limitation des données à caractère personnel les concernant objets du Traitement auprès de High Connexion en adressant un courrier électronique à dpo@highconnexion.com. Des précisions sur ce Traitement sont apportées dans l'**Annexe I**

5. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES PAR HIGH CONNEXION EN QUALITE DE SOUS-TRAITANT

La mise en œuvre et le maintien des mesures de sécurité s'inscrivent dans le cadre du système de management de la sécurité de l'information (SMSI) de High Connexion, comprenant des politiques, procédures et contrôles régulièrement évalués et améliorés.

5.1 Nomination et rôle de High Connexion

Le Client, en qualité de Responsable de traitement, confie à High Connexion, agissant en qualité de Sous-traitant, la collecte et le traitement des Données à caractère personnel pour son compte, dans le cadre des Services et pour les Finalités autorisées définies à l'Annexe II.

High Connexion a désigné un délégué à la protection des données, joignable à l'adresse dpo@highconnexion.com ou par courrier à l'adresse suivante : HIGH CONNEXION – 9 avenue des Saules, 69600 Oullins – Service DPO, France.

Le Client communique à High Connexion, par écrit, les coordonnées de son délégué à la protection des données, le cas échéant.

En cas d'hébergement ou de traitement de Données de Santé, High Connexion agit en qualité d'Hébergeur de Données de Santé certifié HDS, sur le périmètre des infrastructures, services et traitements concernés, et s'engage à respecter l'ensemble des exigences applicables au référentiel HDS pour ce périmètre.

Lorsque High Connexion intervient en qualité d'Hébergeur de Données de Santé, les activités concernées sont couvertes par une certification HDS en cours de validité, sur le périmètre des infrastructures, services et traitements effectivement mis en œuvre pour le Client.

High Connexion s'engage à maintenir cette certification pendant toute la durée des Traitements concernés. En cas de suspension, de retrait ou de modification substantielle du périmètre de certification HDS, High Connexion en informera le Client dans les meilleurs délais.

Le Client reconnaît que la certification HDS s'apprécie au regard du périmètre certifié et des Prestations effectivement concernées.

5.2 Obligations générales de High Connexion en qualité de sous-traitant

High Connexion met en œuvre des mesures garantissant l'intégrité des Données personnelles, permettant notamment de prévenir, détecter et corriger toute altération, suppression ou modification non autorisée des Données personnelles, y compris par des mécanismes de contrôle et de validation des traitements.

5.3.1 Consignes et conformité

High Connexion garantit au Client qu'elle :

- traite uniquement les Données personnelles nécessaires aux Finalités autorisées, conformément aux Instructions définies dans l'**Annexe II**, et s'interdit de traiter les Données personnelles à d'autres fins ;
- préserve la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des Données personnelles traitées dans le cadre du présent Accord. À ce titre, High Connexion s'engage à mettre en œuvre des mécanismes de protection garantissant la confidentialité des Données personnelles, incluant notamment :
 - o le chiffrement des Données personnelles lors de leur transmission sur des réseaux ouverts ou non sécurisés ;
 - o des mécanismes de cloisonnement logique ou physique des données entre clients ;
 - o la protection contre les accès non autorisés, les divulgations accidentelles et les fuites de données.
- veille à ce que les personnes autorisées à traiter les Données personnelles en vertu de l'Accord :
 - o s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité ;
 - o soient sensibilisées sur les problématiques relatives à la protection des Données personnelles ;
- respecte la Réglementation sur la protection des données ainsi que les Instructions formulées par le Client, et s'assure de leur respect par les Destinataires autorisés et Sous-traitants ultérieurs ;

- applique les principes de protection des Données dès la conception (Privacy by Design) et de protection des Données par défaut (Privacy by Default) ;
- prend en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des Données dès la conception et de protection des Données par défaut ;
- coopère et se conforme aux instructions ou aux décisions de toute Autorité de régulation, dans un délai qui permet au Client de respecter les délais imposés par lesdites Autorités ; et
- ne fait pas ou omet de faire quelque chose qui amènerait le Client à enfreindre la Réglementation sur la protection des données.

High Connexion met en œuvre et maintient des mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformes à l'état de l'art et proportionnées aux risques, afin de garantir un niveau de sécurité adapté, notamment au regard :

- de la nature des Données personnelles traitées ;
- des finalités du Traitement ;
- des exigences des référentiels ISO/IEC 27001 et, le cas échéant, HDS.

Ces mesures visent à assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la traçabilité des Données personnelles.

5.2.2 Coopération et assistance

High Connexion s'engage à :

- désigner un interlocuteur privilégié chargé de la représenter auprès du Client. Cet interlocuteur privilégié devra être doté de l'expérience, de la compétence, de l'autorité et des moyens nécessaires à l'exercice de sa mission ;
- adhérer et participer activement à une logique de coopération afin de s'assurer du respect de la Réglementation sur la protection des données et des bonnes pratiques préconisées par le Client dans le cadre de cette réglementation. A ce titre, High Connexion s'engage à mettre à disposition du Client tous les moyens raisonnables en sa possession en vue de lui fournir une pleine coopération, des informations sur les Traitements confiés et une assistance en cas de plainte, de demande d'avis, de communication, ou de faille réelle ou présumée de sécurité affectant des Données personnelles. High Connexion s'engage en outre à ne faire aucune déclaration ou annonce publique à un tiers, y compris à une Autorité de régulation, sans avoir, au préalable, consulté le Client concernant le contenu d'une telle déclaration ou annonce publique, sauf disposition expressément contraire prévue par le Droit d'un Etat membre ou Pays tiers ;
- modifier, transférer et/ou supprimer les Données personnelles détenues par lui ou en son nom ou par un Sous-traitant ultérieur, conformément à toute Instruction écrite du Client ;
- informer le Client immédiatement :
 - o si des Instructions délivrées par le Client relatives aux Traitements sont illégales ou lui paraissent contraires à la doctrine et aux préconisations de l'Autorité de régulation ;
 - o si le Sous-traitant considère qu'une Instruction constitue une violation du RGPD ou de toute autre disposition du droit de l'Union ou du droit des Etats membres relative à la protection des Données. En outre, si le Sous-traitant est tenu de procéder à un transfert de données vers un pays tiers ou à une organisation internationale, en vertu du droit de l'Union ou du droit de l'Etat membre auquel il est soumis, il doit informer le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information pour des motifs importants d'intérêt public ;
 - o en cas de survenance d'une Violation de Données personnelles, ou en cas de survenance d'une faille de sécurité affectant le système informatique de High Connexion ou d'un de ses Sous-traitants ultérieurs, et ce immédiatement après en avoir eu connaissance ;
 - o si High Connexion ou un Sous-traitant ultérieur reçoit une plainte, un avis ou une communication d'une Autorité de régulation qui concerne directement ou indirectement le(s) Traitement(s) ou la conformité de l'une ou l'autre des Parties à la Réglementation sur la protection des données ; et
 - o si High Connexion ou un Sous-traitant ultérieur reçoit une plainte, un avis ou une communication d'une Personne concernée dans le cadre de l'exercice de ses droits.
- aider le Client à respecter les obligations énoncées aux articles 32 à 36 du RGPD en tenant compte de la nature du Traitement et des informations mises à la disposition de High Connexion. Cette assistance peut inclure la fourniture d'informations et la réalisation d'analyses d'impact en relation avec les opérations de Traitement mis en œuvre par High Connexion lorsque la réalisation d'une telle analyse est obligatoire ;
- veiller à ce que les Données personnelles soient transférées de manière sécurisée aux Destinataires et Sous-traitants ultérieurs autorisés ;
- s'assurer que les Sous-traitants ultérieurs respectent la Réglementation sur la protection des données et documente cette obligation par écrit. Dans le cadre de la réalisation des Services, la société High Connexion fait appel à des Sous-traitants ultérieurs pour mener des Traitements spécifiques. Les coordonnées des Sous-traitants ultérieurs d'ores et déjà acceptés par le Client sont mentionnées dans l'**Annexe II**. En cas de changement ou de recours à un nouveau Sous-traitant ultérieur, High Connexion en informe préalablement le Client. Cette information doit indiquer clairement les activités de Traitement sous-traitées, l'identité et les coordonnées du Sous-traitant ultérieur. Le Client, informé par High Connexion, dispose d'un délai maximum de 10 jours ouvrés à compter de la date de réception de cette information pour présenter des objections légitimement fondées en droit et en fait. Toute sous-traitance ultérieure réalisée dans le cadre des Services ne libère pas High Connexion

de ses responsabilités et obligations envers le Client en vertu du présent Accord.

5.2.3 Obligations du Client

Le Client, en sa qualité de Responsable du traitement, garantit que seules sont traitées les Données personnelles nécessaires à la réalisation des Services. A ce titre, le Client garantit qu'il s'est assuré du caractère licite et conforme des Traitements au regard de la Réglementation sur la protection des données et qu'il dispose des droits, autorisations et/ou consentements adéquats permettant le traitement de ces Données personnelles par High Connexion pour la réalisation des Services et s'engage à indemniser High Connexion de l'ensemble des coûts, frais (y compris d'avocat), amendes, dommages-intérêts exposés par High Connexion en cas de non-respect de cette garantie. Le Client s'engage à communiquer, directement ou par le biais des agences qu'ils mandatent pour l'organisation des Activités, à High Connexion les seules Données personnelles nécessaires aux Traitements pour la réalisation des Services. Le Client s'engage également à :

- documenter par écrit toute Instruction concernant le Traitement des Données personnelles à réaliser par High Connexion dans les Activités, notamment dans l'**Annexe II** ;
- garantir, dans la mesure requise par la Réglementation sur la protection des données et, quand cela est pertinent, que le consentement des Personnes concernées dont les Données personnelles font l'objet du Traitement a été recueilli dans des conditions conformes à la Réglementation sur la protection des données et qu'il est en mesure de démontrer cette conformité ;
- dans l'hypothèse où une Personne concernée retirerait son consentement au Traitement ou, exercerait l'un quelconque de ses droits sur ses Données personnelles en vertu de la Réglementation sur la protection des données auprès du Client, le Client s'engage à en informer High Connexion sans délai et à lui communiquer ses Instructions.

Le Client est le seul responsable de la gestion des droits d'accès des utilisateurs des plateformes de High Connexion et s'engage à mettre à jour les accès utilisateurs dans la solution délivrée par High Connexion en cas de départ et/ou de changement Utilisateurs et/ou Administrateurs. A défaut, toute action par une personne représentant le Client qui ne serait pas ou plus habilitée ne peut entraîner une quelconque responsabilité de High Connexion.

Le Client s'engage à mettre en œuvre une gestion rigoureuse des habilitations de ses utilisateurs, incluant le retrait immédiat des accès en cas de départ ou de changement de périmètre, et à informer High Connexion sans délai de toute situation pouvant affecter la sécurité des accès.

Le Client s'engage à retirer ou modifier sans délai les habilitations devenues obsolètes et à informer immédiatement High Connexion de toute situation susceptible d'affecter la sécurité des accès.

6. TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES PAR HIGH CONNEXION ET PAR LE CLIENT EN QUALITE DE RESPONSABLES DE TRAITEMENT CONJOINTS

6.1 Location de bases de données par High Connexion au profit du Client

6.1.1 Description du traitement

High Connexion a conclu des partenariats afin de disposer de bases de données qualifiées permettant notamment au Client d'analyser, de dédupliquer, d'enrichir sa base de données et d'améliorer ainsi sa prospection commerciale. High Connexion a conclu un contrat de données personnelles avec le partenaire aux termes duquel ce dernier, qui agit en qualité de Responsable de traitement, s'engage à respecter la Réglementation sur la protection des données et notamment à remplir ses obligations en matière de :

- recueil du consentement dans les conditions légales,
- droit d'information des Personnes concernées,
- prise en compte des demandes de droit des personnes en vue d'exercer leurs droits sur les Données personnelles,
- mise en œuvre de mesures de sécurité et des mesures organisationnelles afin d'assurer la confidentialité et la sécurité des Données personnelles.

Dans le cadre de l'Accord, High Connexion se porte fort, en sa présente qualité de Responsable de traitement, du respect de ces dispositions. Ces données sont collectées par le partenaire de High Connexion et mis à sa disposition pour le Client selon des conditions et des dispositions précises en vue de développer ses campagnes de prospection commerciale. Etant donné que le Client est rendu destinataire de ces Données personnelles collectées et de leur éventuelle combinaison ou enrichissement avec d'autres Données personnelles détenues par le Client, ce dernier reconnaît qu'il agit en qualité de Responsable de traitement conjoint pour leur traitement de celles-ci. Des précisions sur les modalités du Traitement sont apportées dans l'**Annexe III**.

6.1.2 Obligations du Client

En exploitant les Données personnelles des partenaires de High Connexion, le Client agit en qualité de responsable de traitement conjoint. Conformément au droit d'information à fournir lorsque les Données personnelles n'ont pas été directement collectées auprès de la personne concernée (article 14 du RGPD), le Client s'engage à fournir toutes les informations de l'article 14 du RGPD, et notamment la source d'où proviennent les Données personnelles et à mettre en œuvre un moyen d'opposition effectif dans ses communications. Si les Données personnelles portent sur des cookies et des traceurs, le Client est également d'appliquer la réglementation en vigueur et notamment de prévoir un moyen pour l'internaute de retirer effectivement son consentement. Sur demande, le Client s'engage à fournir à High Connexion tous les éléments permettant de garantir et démontrer le respect de ses

obligations. Il est expressément convenu entre les Parties qu'il incombe au Client de renseigner son adresse de contact pour permettre aux Personnes concernées d'exercer leurs droits. Des précisions sont apportées à l'article 11 de l'Accord. En cas de contrôle de High Connexion par une Autorité de régulation concernant tout ou partie du traitement associé à ce Traitement, le Client s'engage à coopérer activement avec High Connexion et, le cas échéant, avec cette Autorité dès lors que le Client détient les informations, preuves ou documents utiles à cet effet.

6.2 Enrichissement, location de données par le Client au profit de partenaires

6.2.1 Description du traitement

High Connexion souhaite pouvoir bénéficier de Données personnelles à des fins de prospection commerciale au profit de ses partenaires. High Connexion souhaite donc être considérée comme un partenaire du Client afin de pouvoir ensuite communiquer, au nom et pour le compte de partenaires, des offres ou des Solutions auprès des Personnes concernées qui auraient préalablement consenties à recevoir de telles offres. High Connexion agit en qualité de Responsable de traitement conjoint. High Connexion propose au Client que ce dernier recueille le consentement auprès des Personnes concernées de manière claire, explicite, spécifique et univoque, sur les sites, applications ou tout autre support de collecte du Client, selon la formulation suivante :

« Acceptez-vous de recevoir des offres de la part de nos partenaires ?

Si oui, par quels moyens ?

e-mail

SMS

pass wallet

La liste de nos partenaires figure ici [mettre un lien] »

High Connexion se porte fort auprès du Client de veiller à ce que son(ses) partenaire(s) respecte(nt) la Réglementation et notamment mette(nt) en place le droit d'information à fournir lorsque les Données personnelles n'ont pas été directement collectées auprès de la Personne concernée (article 14 du RGPD), et notamment à faire mention de la source d'où proviennent les Données personnelles et à mettre en œuvre un moyen d'opposition effectif dans ses communications. Des précisions sur les modalités du Traitement sont apportées dans l'**Annexe III**.

6.2.2 Obligations du Client

En permettant à High Connexion et/ou à ses partenaires de faire de la prospection commerciale à partir de Données Personnelles collectées par le Client sur son site Internet, application ou par tout autre moyen, le Client agit en qualité de responsable de traitement conjoint. Dans ce cadre, le Client s'engage à recueillir le consentement préalable et informé des Personnes concernées, selon la Réglementation applicable, à faire mention de sa politique de confidentialité et à identifier les partenaires concernés. Le Client s'engage à informer High Connexion de toute demande d'exercice de droits des Personnes concernées qu'il reçoit dans le cadre de ce Traitement et notamment des droits d'opposition à recevoir de la prospection commerciale. Le Client s'engage à conserver les Données Personnelles pour une durée limitée correspondant à la finalité. A l'expiration de cette durée, le Client s'engage à recueillir de nouveau le consentement à la prospection commerciale, selon les mêmes termes et conditions que précédemment. Sur demande, le Client s'engage à fournir à High Connexion tous les éléments permettant de garantir et démontrer le respect de ses obligations (tels que horodatage des actions entreprises et des interactions des Personnes concernées sur le site Internet, application ou tout autre support du Client). En cas de contrôle de High Connexion par une Autorité de régulation concernant tout ou partie du traitement associé à la personnalisation, le Client s'engage à coopérer activement avec High Connexion et, le cas échéant, avec cette Autorité dès lors que le Client détient les informations, preuves ou documents utiles à cet effet.

7. SECURITE

High Connexion et le Client s'engagent à mettre en œuvre les mesures de sécurité suivantes :

- s'assurer que des mesures techniques et organisationnelles appropriées ont été mises en place contre la destruction accidentelle ou illicite, la perte, la modification, la divulgation non autorisée ou l'accès aux Données personnelles détenues ou traitées, y compris toutes les mesures nécessaires pour assurer la conformité avec les exigences de sécurité des Données personnelles dans la Réglementation sur la protection des données. En cas d'inadéquation entre les mesures de sécurité mises en place et les Traitements et/ou les Données personnelles confiées à High Connexion, celle-ci en informera le Client et lui proposera un plan de remédiation dans un délai raisonnable ;
- l'accès aux Données personnelles est strictement limité aux personnes dûment habilitées, sur la base du principe du moindre privilège et du besoin d'en connaître. High Connexion met en œuvre :
 - o des mécanismes d'authentification individuelle tels que définis à l'article « Clause – Sécurité des accès et responsabilité du Client » des CGV ;
 - o une gestion formalisée des habilitations et leur révision régulière ;
 - o la suppression ou la désactivation rapide des accès en cas de changement de fonction ou de départ.
- les mesures de sécurité mises en œuvre sont définies et appliquées conformément aux politiques internes de sécurité de l'information de High Connexion, notamment sa politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI) ;

- veiller à ce que ses systèmes informatiques soient :
 - o suffisamment protégés entre autre contre les virus et l'interception de Données personnelles à l'intérieur du réseau ;
 - o en capacité de rétablir la disponibilité des Données personnelles et l'accès à celles-ci dans les délais appropriés en cas d'incident physique ou technique.

Sans préjudice des dispositions précédentes, High Connexion met en œuvre et maintient des mesures techniques et organisationnelles conformes à l'état de l'art afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux risques, notamment au regard des exigences des référentiels ISO/IEC 27001 et, le cas échéant, du référentiel Hébergement de Données de Santé (HDS). Ces mesures sont définies et mises en œuvre conformément aux politiques internes de sécurité de l'information de High Connexion, notamment sa politique de sécurité des systèmes d'information (PSSI). La définition, la mise en œuvre et l'amélioration continue de ces mesures s'inscrivent dans le cadre du système de management de la sécurité de l'information (SMSI) de High Connexion. High Connexion met en œuvre des mesures destinées à assurer la disponibilité et la résilience des systèmes traitant les Données personnelles, incluant :

- des mécanismes de redondance et de surveillance des infrastructures ;
- des procédures documentées de gestion des incidents ;
- des dispositifs permettant le rétablissement de l'accès aux Données personnelles dans des délais compatibles avec les exigences contractuelles et réglementaires.

High Connexion réalise des sauvegardes régulières des Données personnelles selon une politique documentée, incluant :

- la politique de sauvegarde suivante :
 - o Sauvegarde incrémentale journalière de l'applicatif et des bases de données sur un support dédié à cet usage ;
 - o Sauvegarde complète hebdomadaire de l'applicatif et des bases de données sur un support dédié à cet usage ;
 - o Réplication en temps réel des instances de bases de données sur les serveurs de réplication MySQL ;
 - o Réplication toutes les 15mn de l'applicatif de production sur les serveurs de secours sur site et hors site.
- un stockage sécurisé distinct de l'environnement de production ;
- Des sauvegardes hébergées dans un environnement sécurisé et cloisonné dans le Datacenter.
- Des tests de restauration sont réalisés périodiquement selon une fréquence définie dans la documentation interne du système de management de la sécurité de l'information (SMSI), afin de vérifier l'intégrité et la fiabilité des sauvegardes.

High Connexion met en œuvre des mesures destinées à assurer la disponibilité et la résilience des systèmes traitant les Données personnelles, incluant des dispositifs de continuité et de reprise d'activité. Ces dispositifs visent à permettre le rétablissement de l'accès aux Données personnelles dans des délais compatibles avec les exigences contractuelles et réglementaires applicables et font l'objet de tests périodiques dans le cadre du SMSI.

8. JOURNALISATION / TRAÇABILITE

High Connexion met en œuvre des dispositifs de journalisation permettant d'assurer la traçabilité des accès, opérations et événements significatifs affectant les Données personnelles.

Les journaux incluent notamment :

- les accès aux Données personnelles ;
- les actions de création, modification ou suppression ;
- les incidents et anomalies de sécurité.

Les journaux sont protégés contre toute altération, consultables uniquement par des personnes habilitées et conservés pendant une durée conforme aux exigences réglementaires applicables et aux politiques internes de sécurité de l'information de High Connexion.

9. SEPARATION DES ENVIRONNEMENTS

High Connexion garantit une séparation logique et/ou physique entre les environnements de développement, de test et de production.

L'utilisation de Données personnelles réelles dans les environnements hors production est strictement encadrée et limitée. Le cas échéant, High Connexion met en œuvre des mécanismes d'anonymisation ou de pseudonymisation.

10. VIOLATION DE DONNEES PERSONNELLES

En cas de survenance d'une Violation de Données personnelles, réelle ou potentielle, affectant les Services de High Connexion ou d'un Sous-traitant ultérieur, High Connexion s'engage à :

- notifier au Client toute faille de sécurité pouvant entraîner une Violation de Données personnelles dans les meilleurs délais, et au plus tard dans le délai maximum de quarante-huit (48) heures suivant la connaissance de ladite faille par message électronique ;
- accompagner la notification de toute documentation utile afin de permettre au Client, si nécessaire, de procéder à une notification de cette violation auprès de l'Autorité de régulation ou de la Personne concernée. A ce titre, High Connexion précisera dans la mesure du possible les points suivants :
 - o la description de la nature de la Violation de Données personnelles y compris, si possible, les catégories et le nombre approximatif de Personnes concernées par la violation et les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de Données personnelles concernés ;

- o le nom et les coordonnées du délégué à la protection des données et/ou d'un autre point de contact auprès duquel des informations supplémentaires peuvent être obtenues ;
- o la description des conséquences probables de la Violation de Données personnelles ;
- o et la description des mesures prises ou envisagées pour remédier à la Violation de Données personnelles, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

- communiquer les informations définies ci-avant de manière échelonnée et sans retard indu dans le cas où il n'est pas possible pour High Connexion de fournir toutes les informations précisées en même temps, ou si des précisions peuvent être apportées sur certains éléments déjà communiqués.

Lorsque les Parties agissent comme Responsables de traitement conjoints, la Partie concernée avertit l'autre Partie dans les vingt-quatre (24) heures qui suivent la prise de connaissance de celle-ci pour permettre une notification conjointe des Parties à l'Autorité de régulation et, le cas échéant, la communication aux Personnes concernées. Elles devront être rédigées de manière conjointe par les Parties et conformément à la Réglementation sur la protection des données.

11. ACCOUNTABILITY

Les Parties s'engagent mutuellement, dans une logique de responsabilisation, à :

- tenir régulièrement à jour le registre des activités de Traitements tel que prévu à l'article 30.2 du RGPD, et conserver une trace écrite de tout Traitement et Instruction relative aux Traitements effectués pour le compte du Client ;
- tenir régulièrement à jour le registre des failles de sécurité qui est renseigné par les Parties dès la survenance d'une Violation de Données personnelles, que cette violation ait, ou non, fait l'objet d'une notification auprès de l'Autorité de régulation ;
- conserver la documentation relative à la formation ou à la sensibilisation des salariés à la protection des Données personnelles ;
- documenter, dans la mesure du possible, l'ensemble des procédés mis en place en matière de protection des Données personnelles au travers de ses Mesures de sécurité ;
- mettre régulièrement à jour les Mesures de sécurité.

12. DESTINATAIRES DES DONNEES PERSONNELLES – RECOURS A LA SOUS-TRAITANCE

Outre les dispositions prévues ci-dessus, High Connexion et le Client peuvent faire appel à un ou plusieurs Sous-traitant(s) Ulérieur(s) pour mener des activités de traitement spécifiques dans le respect des Finalités définies pour les Traitements en Annexe. Dans ce cas, les Parties s'engagent et veillent à ce que ces Sous-traitants Ulérieurs sélectionnés présentent des garanties suffisantes permettant de respecter la Réglementation sur la protection des données. Si le(s) Sous-traitant(s) Ulérieur(s) ne remplissent pas les obligations qui leur incombent en matière de protection des Données personnelles, la Partie ayant sélectionné de sous-traitant demeure, à elle seule, pleinement responsable de ces manquements. Dans l'hypothèse où le Sous-traitant Ulérieur est sélectionné conjointement par les Parties, la responsabilité en cas de manquement par ce sous-traitant à ses obligations en matière de protection des Données personnelles sera partagée.

En cas de recours à des Sous-traitants ultérieurs intervenant sur des Données de Santé, High Connexion s'assure que ceux-ci présentent les garanties requises au titre du référentiel HDS, et, le cas échéant, qu'ils disposent eux-mêmes d'une certification HDS pour les activités concernées.

13. PERSONNES CONCERNEES

High Connexion, lorsqu'il agit comme Sous-traitant, s'engage auprès du Client, dans le cadre d'une demande d'exercice de droits, à :

- aviser le Client, par courrier électronique à l'adresse électronique indiquée par le Client dans les Annexes, immédiatement et dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrables de toute demande d'une Personne concernée souhaitant exercer ses droits en vertu de la Réglementation sur la protection des données (notamment, demandes d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des Données et demandes d'opposition au Traitement) ;
- coopérer pleinement avec le Client en vue de répondre, dans des délais raisonnables compte tenu de leur nature et de leur nombre, aux demandes des Personnes concernées souhaitant exercer leurs droits en vertu de la Réglementation sur la protection des données, dès lors que le Client n'a pas tous les éléments en sa possession lui permettant de gérer ces demandes d'exercice de droits ; et
- ne pas divulguer à la Personne concernée de Données, en ce compris des Données personnelles, sans avoir préalablement consulté et obtenu le consentement écrit du Client.

Il incombe à la Partie qui agit en qualité de Responsable de traitement, de fournir l'information aux Personnes concernées par les opérations de Traitement au moment de la collecte des Données personnelles. Dans le cas où les deux Parties agissent comme Responsables de traitement conjoints, il incombe au Client de fournir l'information aux Personnes concernées par les opérations de Traitement et prévue par les articles 13 et suivants du RGPD au moment de la collecte des Données personnelles. Le Client s'engage notamment à ce que le consentement des Personnes concernées, lorsqu'il est requis, soit collecté conformément aux dispositions du RGPD, c'est-à-dire une manifestation de consentement libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la Personne concernée accepte, par

une déclaration ou par un acte positif clair le traitement de ses Données personnelles. En particulier, le Client s'engage à prévenir les Personnes concernées que les Données transmises à High Connexion peuvent être transmises à des partenaires (en les mentionnant). Le Client s'engage à fournir à High Connexion à première demande, la preuve des consentements recueillis en lien avec les Données personnelles transmises dans ce cadre. Les Parties conviennent que les Personnes concernées pourront exercer leurs droits auprès du Client, conformément à sa politique de confidentialité. Le Client s'engage à aviser High Connexion, par courrier électronique à l'adresse électronique indiquée par High Connexion dans les Annexes, immédiatement et dans un délai maximal de cinq (5) jours ouvrables de toute demande d'une Personne concernée souhaitant exercer ses droits en vertu de la Réglementation sur la protection des données. Les Responsables de traitement conjoints doivent s'entraider pour répondre à ces demandes d'exercice de droits des Personnes concernées.

14. TRANSFERTS VERS LES PAYS TIERS

Dans le cas où il agit comme sous-traitant, High Connexion n'effectue aucun transfert de Données personnelles à destination de Pays tiers sans le consentement préalable et écrit du Client. High Connexion se conforme aux Instructions délivrées par le Client concernant les transferts de Données vers des Pays tiers, sauf dans l'hypothèse où High Connexion serait tenue, conformément aux lois applicables, de transférer des Données personnelles vers un Pays tiers. Le Client consent par l'Accord au transfert de Données personnelles aux entités et aux emplacements mentionnés dans les Annexes, aux fins de la stricte exécution des Services, et à condition que :

- le Pays tiers soit un pays qui, selon la Commission européenne, justifie d'un niveau adéquat de protection des Données personnelles ; ou
- High Connexion satisfasse à l'une des conditions suivantes :
 - o High Connexion conclut ou obtient de l'entité identifiée dans les Annexes un accord sur le transfert de données reprenant les modèles de Clauses Contractuelles Types élaborés par la Commission européenne ;
 - o Les transferts effectués avec l'entité visée dans les Annexes s'inscrivent dans le régime d'exception visé à l'article 49 du Règlement général sur la protection des données n°2016/679.

High Connexion veille à ce qu'aucun transfert ultérieur de Données personnelles vers un autre Pays tiers n'ait lieu à moins que le Client n'accorde son consentement préalablement à ce transfert, ou que ce transfert ultérieur réponde aux exigences posées ci-dessus.

15. RESPONSABILITE

Lorsqu'il agit comme Sous-traitant, High Connexion accepte d'indemniser le Client de tous les dommages directs matériels et immatériels subis par lui et ayant pour origine un défaut ou une négligence par High Connexion, ses employés, ses représentants, ses agents ou ses Sous-traitants ultérieurs dans la sécurité des Données personnelles. High Connexion s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires et raisonnables pour assurer la sécurité des Traitements, et sera dès lors responsable des dommages liés à une défaillance de sécurité imputable exclusivement à High Connexion entraînant une indisponibilité, une perte de traçabilité, un doute sur l'intégrité ou un défaut de confidentialité des Données personnelles. Il est néanmoins expressément convenu entre les Parties que le risque zéro en matière de sécurité n'existe pas et que High Connexion reste soumise à une obligation de moyens. Elle ne saurait non plus être responsable des dommages liés à une défaillance de sécurité qui serait imputable aux choix technologiques, logiciels ou informatiques opérés par le Client, notamment pour des raisons de restrictions budgétaires, alors que High Connexion aura proposé d'autres solutions assurant un niveau de sécurité et des garanties supérieures. La responsabilité de High Connexion à l'égard des coûts, des dépenses, des pertes, des dommages ou d'autres responsabilités découlant de ou en relation avec la violation de l'Accord (que ce soit par High Connexion ou ses employés, représentants, agents ou Sous-traitants ultérieurs, les Destinataires autorisés) ne pourra être engagée que dans un délai d'un (1) an à compter de la connaissance du dommage. Lorsque les Parties agissent comme Responsables de traitement conjoints, chaque Partie garantit l'autre contre toute action, réclamation, revendication formulée par des Personnes concernées ou Autorité de régulation sur des Données personnelles faisant l'objet de Traitements qui trouve sa source dans le non-respect du RGPD et/ou de l'Accord, et en fonction des obligations propres de chaque Partie. Dans ce cas, la Partie défaillante assure la défense de l'autre Partie et prend à sa charge les frais de conseil et tous dommages-intérêts auxquels pourrait être condamnée cette dernière par une décision de justice ayant pour base un manquement aux dispositions du RGPD.

16. CONFIDENTIALITE

Dans le cadre des présentes, les termes "Donnée(s) Confidentielle(s)" recouvrent toutes Données, informations ou tous documents divulgués par les Parties, par écrit ou oralement, répondant aux conditions du présent article, et incluant sans limitation tous documents écrits ou imprimés, tous échantillons, modèles, données communiquées par l'une ou l'autre des Parties, ou en résultant, ou plus généralement tous moyens de divulgation d'une Donnée Confidentielle. Relèveront des dispositions des présentes les informations ou documents, quelle qu'en soit la forme, transmis par une Partie et désignés comme Données Confidentielles par l'apposition ou l'adjonction sur leur support d'un tampon ou d'une formule ou par l'établissement et la remise ou l'envoi d'une notification écrite à cet effet, ou lorsqu'elles sont divulguées oralement, dont le caractère de Donnée Confidentielle a été porté à la connaissance des Parties, au moment de leur divulgation, le caractère confidentiel s'applique également aux Données qui par nature sont confidentielles, indépendamment d'une telle mention. Les Parties s'engagent pendant la durée du

Contrat, et pour une durée de dix (10) ans à compter de son expiration pour quelque cause que ce soit, à ce que toutes les Données (notamment informations, documents, savoir-faire, méthodes, de quelque nature que ce soit) qui auront été échangées dans le cadre du Contrat et du présent Accord :

- soient protégées et gardées strictement confidentielles et soient traitées avec le même degré de précaution et de protection qu'elles accordent à leurs propres Données confidentielles de même importance ;
- ne soient divulguées de manière interne qu'aux seuls membres de leur personnel respectif ayant à en connaître et ne soient utilisées par ces derniers que dans le but défini par les présentes ;
- ne soient pas utilisées, totalement ou partiellement, dans un autre but que celui défini par les présentes, sauf consentement préalable et écrit de l'autre Partie ;
- ne soient ni divulguées ni susceptibles de l'être, soit directement, soit indirectement à tout tiers ou à toutes personnes autres que celles mentionnées à l'alinéa (ii) ci-dessus ;
- ne soient ni copiées, ni reproduites, ni dupliquées totalement ou partiellement lorsque de telles copies, reproductions ou duplications seraient susceptibles de porter atteinte aux intérêts de l'autre Partie.

Toutes les Données, informations et leurs reproductions, transmises par les Parties, resteront leur propriété et devront être restituées à l'autre Partie immédiatement sur sa demande. A contrario, les Parties n'auront aucune obligation et ne seront soumises à aucune restriction eu égard à toutes les Données Confidentielles dont il peut apporter la preuve :

- qu'elles sont entrées volontairement dans le domaine public préalablement à leur divulgation ou après celle-ci mais dans ce cas en l'absence de toute faute qui lui soit imputable ; ou
- qu'elles sont déjà connues par l'autre Partie, cette connaissance pouvant être démontrée par l'existence de documents appropriés dans leurs dossiers ; ou
- qu'elles ont été reçues d'un tiers de manière licite, sans restriction ni violation des présentes ; ou
- qu'elles ont été publiées sans contrevenir aux dispositions des présentes ; ou
- que l'utilisation ou la divulgation ont été autorisées par écrit par l'autre Partie ; ou
- qu'elles n'ont pas été désignées ou confirmées comme Données Confidentielles.

Le terme ou la résiliation des présentes n'aura pas pour effet de décharger les Parties de leurs obligations de respecter les dispositions du présent article concernant l'utilisation et la protection des informations reçues avant la date de la résiliation ou l'arrivée du terme. Les obligations contenues dans ces dispositions restent en vigueur pendant la période définie au présent article. Il est entendu que les Parties peuvent communiquer les Données Confidentielles à leurs assureurs, conseils, avocats, personnes en charge de l'audit et du contrôle interne ou à toute administration ou juridiction à condition que ces derniers soient liés par une clause de confidentialité et/ou par le secret professionnel.

17. AUDIT ET CONTROLE

Les audits portent exclusivement sur les mesures de sécurité, les processus organisationnels et les traitements mis en œuvre par High Connexion pour les besoins des Services. Sont expressément exclus du périmètre de l'audit les éléments confidentiels, données, informations, méthodologies ou dispositifs de sécurité appartenant à d'autres clients de High Connexion.

Le Sous-traitant met à la disposition du Responsable de traitement toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect de ses obligations au titre du RGPD et autorise la réalisation d'audits, y compris des inspections, directement ou par l'intermédiaire d'un auditeur indépendant soumis à une obligation de confidentialité, dans des conditions encadrées garantissant la sécurité, la confidentialité des données, ainsi que la continuité des Services. Les modalités pratiques de ces audits sont définies au Contrat ou aux Conditions Générales applicables.

Les conditions générales des audits et contrôles sont définies dans les CGV.

18. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

L'Accord sera régi et interprété conformément à la loi française et tout litige découlant de ou en relation avec l'Accord quant à sa validité, son interprétation ou encore son exécution sera soumis à la juridiction exclusive du Tribunal de commerce de Paris, ainsi qu'à la commission nationale informatique et libertés (Cnil) auxquelles chacune des Parties se soumet irrévocablement. Avant toute action contentieuse, les Parties chercheront, de bonne foi, à régler à l'amiable leurs différends relatifs à la validité, l'interprétation, l'exécution, l'inexécution, l'interruption, la résiliation ou la dénonciation du présent Accord ainsi qu'à la cessation partielle ou totale des relations commerciales entre les Parties et ce, pour quelques causes et sur quelques fondements que ce soient. Les Parties devront se réunir afin de confronter leurs points de vue et effectuer toutes constatations utiles pour leur permettre de trouver une solution au conflit qui les oppose. Les Parties s'efforceront de trouver un accord amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification par l'une d'elle de la nécessité d'un accord amiable, par lettre recommandée avec avis de réception.

ANNEXES SUR LES MODALITES DE TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

I. High Connexion en qualité de Responsable de traitement

1.a) Données personnelles du Client traitées par High Connexion à des fins de gestion de la relation commerciale avec le client

Responsable du Traitement	High Connexion
Sous-traitant	Le Client
Hébergement des données	Pour les clients français, Odo0 héberge les données de production dans la région Europe, spécifiquement en France (FR) et en Belgique (BE). Les sauvegardes sont répliquées sur plusieurs sites pour garantir la sécurité et la continuité des services, avec des emplacements situés en France, aux Pays-Bas (NL) et en Suède (SE). Ces infrastructures sont gérées par des prestataires certifiés comme OVH et Google Cloud, assurant une conformité aux normes de sécurité strictes (ISO 27001, SOC 2, etc.).
Finalité du Traitement	Gestion de la relation commerciale avec le Client et notamment envoi de devis, factures
Données personnelles traitées	Données d'identification des collaborateurs du Client : Civilité, nom, prénom, email, fonction, adresse, téléphone
Base légale du traitement	<ul style="list-style-type: none"> Base contractuelle (Contrat pour la réalisation des Services) Intérêt légitime (pour éviter la fraude à améliorer les Prestations) Obligation légale (demande des administrations ou des institutions)
Catégories de personnes concernées	Collaborateurs du Client ou toute personne mandatée par le Client
Source des Données personnelles	Documents et échanges commerciaux
Information et gestion des droits des personnes	Les personnes sont informées de leurs droits dans le Contrat et peuvent exercer leurs droits auprès de dpo@highconnexion.com
Flux de données hors UE	Néant
Durée de conservation des données	Les données à caractère personnel seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle avec le Client et pendant 5 ans après la fin de cette relation.

II. High Connexion en qualité de Sous-traitant

Il incombe au Client de donner ses instructions à High Connexion pour le traitement des Données personnelles et donc de compléter / modifier ces annexes par tout moyen écrit. A défaut, High Connexion ne pourra être responsable de tout manquement trouvant sa source dans une absence de précision dans les instructions du Client.

11.a) Données personnelles des personnes concernées traitées par High Connexion au nom et pour le compte du Client dans le cadre de la mise en place des Solutions (solutions techniques telles que mise en place de gestions de campagnes, jeux, pass wallet, etc.)

Responsable du Traitement	Le Client
Sous-traitant	High Connexion
Sous-traitants ultérieurs	Facilitateurs pour les push SMS, emails, voix, notifications
Hébergement des données	Les Données sont hébergées en région Rhône Alpes sur l'infrastructure principale et en région parisienne pour l'infrastructure secondaires.
Destinataires	Routiers et Webmails pour le canal email Opérateurs télécoms (Orange, Free, SFR Altice, Bouygues Telecom, etc.) pour les canaux SMS et messages vocaux Apple et Google Pay pour le pass wallet Google pour le canal « RCS » A l'éditeur du SDK pour les push notifications
Finalité du Traitement	Mise en place et gestion des solutions techniques promotionnelles, marketing ou de paiement (billing) pour le compte du Client : <ul style="list-style-type: none"> Pour les prestations de marketing : <ul style="list-style-type: none"> Messaging (envoi de SMS, email, messages vocaux, push notification, MMS, messagerie instantané, SMS enrichi...), Mise à disposition de solutions digitales (diffusion de contenus sur le wallet, jeu SMS, Web & mobile et audiotel), Pour les prestations de billing : gestion de transactions financières de la personne concernée qui effectue un paiement sur facture opérateur ou via tout autre canal de paiement pour : <ul style="list-style-type: none"> l'achat de contenus digitaux (musiques, vidéos, articles de presse, ticketing, etc.) pour des campagnes de dons (ponctuels ou récurrents) participer à des jeux SMS+, SVA+ ou Internet+
Données personnelles traitées	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification : nom, prénom, email, n° téléphone, etc. Données connexion : ID pass, gestion des logs, date de téléchargement, date de dernière interaction, historiques des liens cliqués sur le wallet, historique des offres, etc. Données de transactions : achat, montant, mode de paiement, etc. Cookies et traceurs
Base légale du traitement	<ul style="list-style-type: none"> Contrat : acceptation des conditions de l'offre (CGU, règlement de jeu, politiques du Client, etc.) Intérêt légitime (pour éviter la fraude et améliorer les Prestations) Obligation légale (demande des administrations ou des institutions)
Catégories de personnes concernées	Consommateurs (client ou prospect du Client) souhaitant bénéficier des offres ou des contenus mis en place par le Client
Source des Données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> Collecte via un formulaire (desktop ou mobile) ou Données fournies par le Client ou Données collectées lors de l'achat de contenus, lors de dons ou de jeux
Information et gestion des droits des personnes	Information dans la politique de confidentialité du Client Exercice des droits auprès du Client
Flux de données hors UE	Néant
Durée de conservation des données	En sa qualité de sous-traitant au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, High Connexion conserve les données

<p>personnelles traitées uniquement sur instruction documentée du Client, responsable de traitement.</p> <p>Les données à caractère personnel sont conservées pour la durée définie par le Client et, en tout état de cause, pour une durée maximale d'un (1) an à compter de leur traitement par High Connexion, sauf obligation légale ou réglementaire imposant une durée de conservation différente, et conformément aux recommandations de la CNIL. Dans le cadre de la réversibilité prévue aux présentes Conditions Générales de Vente, et à l'issue du Contrat, le Client dispose de la faculté au client de confirmer par écrit à High Connexion la bonne récupération de ses données et d'autoriser leur suppression définitive. À défaut de réception d'une confirmation écrite du Client permettant la suppression complète des données dans un délai raisonnable après la fin du Contrat, High Connexion procédera, de plein droit, à la suppression de l'ensemble des données du Client dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de fin du Contrat.</p> <p>Les cookies et autres traceurs éventuellement utilisés sont conservés pour une durée maximale de vingt-cinq (25) mois, conformément à la réglementation applicable et aux lignes directrices de la CNIL.</p>

II.b) Données personnelles des consommateurs traitées par High Connexion au nom et pour le compte du Client à des fins de prospection commerciale

Responsable du Traitement	Le Client
Sous-traitant	High Connexion
Sous-traitants ultérieurs	N/A
Hébergement des données	Les Données sont hébergées en région Rhône Alpes sur l'infrastructure principale et en région parisienne pour l'infrastructure secondaires.
Destinataires	Partenaires du Client
Finalité du Traitement	Prospection commerciale pour le compte du Client et/ou de ses partenaires
Données personnelles traitées	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification : civilité, nom, prénom, email, ville, code postal Données de logs et de connexion : date et suivi des connexions Présence du pass (ID pass) Consentements et opt-in Cookies et traceurs
Base légale du traitement	Consentement des personnes (via l'opt-in newsletter et/ou partenaire) ; ce consentement est recueilli de manière libre, spécifique, éclairé et univoque
Catégories de personnes concernées	Consommateurs souhaitant recevoir des informations ou des offres commerciales du Client et/ou de ses partenaires
Source des Données personnelles	Case opt-in (non précochée) lors de la collecte (desktop ou mobile)
Information et gestion des droits des personnes	Information dans la politique de confidentialité Exercice des droits auprès du Client
Flux de données hors UE	Néant
Durée de conservation des données	<p>En sa qualité de sous-traitant au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, High Connexion conserve les données personnelles traitées uniquement sur instruction documentée du Client, responsable de traitement.</p> <p>Les données à caractère personnel sont conservées pour la durée définie par le Client et, en tout état de cause, pour une durée maximale d'un (1) an à compter de leur traitement par High Connexion, sauf obligation légale ou réglementaire imposant une durée de conservation différente, et conformément aux recommandations de la CNIL.</p> <p>Les cookies et autres traceurs éventuellement utilisés sont conservés pour une durée maximale de vingt-cinq (25) mois, conformément à la réglementation applicable et aux lignes directrices de la CNIL.</p>

II.c) Données personnelles du Client traitées par High Connexion sur les plateformes de High Connexion pour la mise en place et la réalisation des Services

Responsable du Traitement	High Connexion
Sous-traitant	Le Client
Sous-traitant ultérieur	TH2, SFR,
Hébergement des données	Les Données sont hébergées en région Rhône Alpes sur l'infrastructure principale et en région parisienne pour l'infrastructure secondaires.
Finalité du Traitement	Gestion des accès par le Client (Utilisateurs et Administrateurs) aux plateformes de High Connexion et permettre la bonne réalisation des Services par High Connexion au profit du Client
Données personnelles traitées	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification des administrateurs et des utilisateurs des plateformes de High Connexion : Civilité, nom, prénom, email, fonction, statut, téléphone Données de connexion : login et mot de passe, date d'inscription, dernière connexion, historiques des actions sur la plateforme, clôture du compte Cookies et traceurs : fonctionnels et analytiques
Base légale du traitement	<ul style="list-style-type: none"> Base contractuelle (Contrat pour la réalisation des Services) Consentement des personnes (pour l'opt-in newsletter le cas échéant) Intérêt légitime (pour éviter la fraude et à des fins de statistiques et d'amélioration des Services) Obligation légale (demande des administrations ou des institutions)
Catégories de personnes concernées	Utilisateurs et Administrateurs des plateformes de High Connexion, collaborateurs du Client ou personnes habilitées par le Client (agences mandatées)
Source des Données personnelles	Inscription des personnes sur les plateformes de High Connexion (environnement loggé)
Information et gestion des droits des personnes	Les personnes sont informées de leurs droits sur les plateformes de High Connexion (politique de confidentialité) et peuvent exercer leurs droits auprès de dpo@highconnexion.com en précisant « Plateforme High Connexion »
Flux de données hors UE	Néant
Durée de conservation des données	<p>En sa qualité de sous-traitant au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, High Connexion conserve les données à caractère personnel traitées uniquement sur instruction documentée du Client, responsable de traitement.</p> <p>Les données à caractère personnel sont conservées pendant toute la durée du contrat, puis pour une durée maximale de trois (3) mois à compter de la fin du contrat, aux seules fins de gestion de la fin de la relation contractuelle, sauf obligation légale ou réglementaire imposant une durée de conservation différente, et conformément aux recommandations de la CNIL.</p> <p>À l'issue de ce délai, les données sont supprimées ou restituées au Client, selon les instructions de ce dernier.</p> <p>Les cookies et autres traceurs éventuellement utilisés sont conservés pour une durée maximale de vingt-cinq (25) mois, conformément à la réglementation applicable et aux lignes directrices de la CNIL.</p>

III. High Connexion en qualité de Responsable de traitement conjoint

III.a) Location de données personnelles de High Connexion au Client

Responsable du Traitement	High Connexion Le Client
Finalité du Traitement	Enrichissement et/ou déduplication et/ou analyse de bases de données du Client à des fins de prospection commerciale via envoi d'offres commerciales notamment
Données personnelles traitées	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification : nom, prénom, n° téléphone, email, etc. Cookies et traceurs : token, etc.
Base légale du traitement	Consentement (opt-in)
Catégories de personnes concernées	Personnes ayant accepté en amont de recevoir des offres de partenaires identifiés (opt-in qualifiés)
Source des Données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> Bases de données enrichies de High Connexion ou Bases de données louées auprès de tiers partenaires
Information et gestion des droits des personnes	<ul style="list-style-type: none"> (pour rappel: droit d'information directe des Personnes concernées au titre de l'article 13 du RGPD : <ul style="list-style-type: none"> Information par les clients de High Connexion (qui alimentent la base de données de High Connexion) Information par les tiers auprès desquels High Connexion loue les bases de données) Droit d'information indirect à réaliser par le Client (article 14 du RGPD) Exercice des droits auprès du Client, High Connexion pouvant apporter sa collaboration
Flux de données hors UE	Néant
Durée de conservation des données	<p>En sa qualité de sous-traitant au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données à caractère personnel, High Connexion traite et conserve les données à caractère personnel uniquement sur instruction documentée du Client, agissant en qualité de responsable de traitement.</p> <p>À titre standard, High Connexion prévoit que les données à caractère personnel soient conservées pendant toute la durée du contrat, puis pour une durée maximale de trois (3) mois à compter de la fin du contrat, aux seules fins de gestion de la cessation de la relation contractuelle, sauf obligation légale ou réglementaire imposant une durée de conservation différente, et conformément aux recommandations de la CNIL.</p> <p>Ces modalités de conservation constituent le cadre standard proposé par High Connexion et peuvent être adaptées et définies conjointement avec le Client, d'un commun accord, en fonction de ses besoins spécifiques et des contraintes réglementaires applicables.</p> <p>À l'issue de la durée de conservation convenue, les données à caractère personnel sont supprimées ou restituées au Client, selon les instructions de ce dernier.</p> <p>De la même manière, les cookies et autres traceurs éventuellement utilisés sont, par défaut, conservés pour une durée maximale de vingt-cinq (25) mois, conformément à la réglementation applicable et aux lignes directrices de la CNIL, cette durée pouvant également être ajustée d'un commun accord avec le Client.</p>

III.b) Données personnelles des consommateurs par High Connexion pour enrichissement et location à des tiers

Responsables du Traitement conjoints	<ul style="list-style-type: none"> Le Client High Connexion
Destinataires	Partenaires
Finalité du Traitement	Enrichissement et location des données à des tiers partenaires en vue de leur permettre d'envoyer des offres commerciales (générer des leads) aux personnes ayant accepté de recevoir de telles offres (opt-in)
Données personnelles traitées	<ul style="list-style-type: none"> Données d'identification : civilité, nom, prénom, email, ville, code postal Données de logs et de connexion : date et suivi des connexions Consentements et opt-in Cookies et traceurs
Base légale du traitement	<ul style="list-style-type: none"> Consentement : opt-in non précoché clair, libre, spécifique Intérêt légitime (pour éviter la fraude et à améliorer les Prestations) Obligation légale (demande des administrations ou des institutions)
Catégories de personnes concernées	Clients et prospect du Client souhaitant bénéficier d'offres de la part de partenaires
Source des Données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> Collecte via un opt-in ou Fichier du Client
Information et gestion des droits des personnes	<ul style="list-style-type: none"> Droit d'information à réaliser par le Client Exercice des droits auprès du Client, High Connexion pouvant apporter sa collaboration
Flux de données hors UE	Néant
Durée de conservation des données	<p>À titre standard, High Connexion prévoit que les données à caractère personnel soient conservées pendant une durée d'un (1) an à compter de la fin de l'opération de remboursement.</p> <p>Les cookies et autres traceurs éventuellement utilisés sont, par défaut, conservés pour une durée maximale de vingt-cinq (25) mois.</p> <p>Ces durées de conservation constituent le cadre standard proposé par High Connexion et sont définies et, le cas échéant, ajustées conjointement avec le Client, d'un commun accord, en fonction des besoins spécifiques de l'opération et des obligations légales et réglementaires applicables, notamment au regard des recommandations de la CNIL.</p>